CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E162202** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/2016

Raison sociale : AGIR PROTECTION COUVERTURE OCCITAN SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/06/2024
Capital : 10 000

1 LOTISSEMENT BROUCASSA
ZA BROUCASSA
31370 POUCHARRAMET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 82182482800015
Siret : 821 824 828 00015
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7181821
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 60678756

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 60678756

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 61 56 56 11 **Fax :**
Portable : 06 62 60 51 30
Responsabilité légale :
LIEVRE FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.apco31.fr
E-mail : travaux@apco31.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 099 923 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	12/03/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	16/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		03/07/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 16:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E162202** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE **31/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/2016
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/06/2024
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 82182482800015

Siret : **821 824 828** **00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7181821
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 60678756
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 60678756

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **AGIR PROTECTION COUVERTURE OCCITAN SAS**

1 LOTISSEMENT BROUCASSA
ZA BROUCASSA
31370 POUCHARRAMET

Téléphone : 05 61 56 56 11 **Fax :**
Portable : 06 62 60 51 30

Site Internet : http://www.apco31.fr
E-mail : travaux@apco31.com

Responsabilité légale :
LIEVRE FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/03/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	15/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/07/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/01/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.